

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie
Herausgeber: Verband Schweizerischer Vereine für Pilzkunde
Band: 59 (1981)
Heft: 1

Artikel: Méditation
Autor: Plomb, G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-937176>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

aus dem Schlafe erwachte, das Uringefäss neben sich erblickte, es ohne weiteres ergriff und einige volle Züge daraus trank. Bald darauf folgte der erste, der eigentliche «Herr des Urins», dem Beispiel des anderen. Nach wenigen Augenblicken übte der getrunkene Urin seine Wirkung aus, die Vergiftungssymptome nahmen in der beschriebenen Weise an Heftigkeit zu. Schlaf mit Tobsuchtsanfällen und Momenten völliger Ruhe wechselten ab. Die Vergiftung wurde immer wieder durch Urin trinken verstärkt. So dauerten die rasenden Tänze und das Trinkgelage die ganze Nacht hindurch, und erst gegen den folgenden Abend hatten sich beide Korjaken von der Betäubung erholt. Der übrigbleibende Urin wird sorgfältig auf kurze Zeit aufgehoben, um bei nächster Gelegenheit wiederum benutzt zu werden. Selbst während der Fahrt, wenn der Korjake noch im halbtrunkenen Zustand die Ansiedlung verlässt, wird er den Harn nie vergeuden; er sammelt ihn dann auch in dem dazu bestimmten Gefäss, das er mit sich führt.

Das ist die höchste Belustigung, die fröhlichste Unterhaltung, die der Korjake kennt und die er das ganze Jahr hindurch ungeduldig erwartet. Zwar liebt er alkoholische Getränke (dort kommt nur 95prozentiger gereinigter Spiritus, den viele ohne Beimischung von Wasser trinken, in Betracht) wegen ihren leichteren Folgen mehr, denn Fliegenpilzvergiftung hält in Form von Herzklopfen und Brechreiz oft ein bis zwei Tage an und birgt bei unmässigem Gebrauch die Gefahr in sich, mit Wahnsinn oder Tod zu enden. Solche Fälle kommen jedoch nur sehr vereinzelt vor.

Der Fliegenpilz hat aber nach Ansicht der Eingeborenen, im Gegensatz zum Alkohol, die Kraft in sich, dem Geniessenden die Zukunft zu enthüllen; wenn nämlich über dem Pilz vor dem Verspeisen der Wunsch, die Zukunft schauen zu dürfen, in bestimmten Formeln ausgesprochen wird, verwirklicht sich der Wunsch im Traume.

Méditation

Y a-t-il moins de champignons qu'avant?

Question insidieuse certes mais qui se pose chaque année sous une forme ou sous une autre. Essayons donc d'y répondre.

Tout d'abord, il est évident qu'il n'est possible d'avoir qu'une impression sur la plus ou moins grande quantité de carpophores que l'on peut rencontrer. Les statistiques font encore entièrement défaut, d'aucuns tentent maintenant d'en créer. C'est louable mais lorsque l'on sait que la fructification dépend du temps qu'il fait cela suppose que pour obtenir de bons résultats il faut observer de nombreuses années. De plus, ces résultats ne seront significatifs que pour la période considérée. Ils ne pourront pas être comparés donc pas apporter la réponse à la question initiale.

Il faut trouver un autre raisonnement.

Ces soixante dernières années la population de notre pays a doublé. Si la proportion des chercheurs est restée la même, il est évident que leur nombre a doublé pour un même territoire. Voilà une première indication et aussi un début d'approche logique du problème. Toutes conditions étant égales, à l'exception du nombre d'habitants, le nombre de chercheurs ou cueilleurs a doublé. Mais ces conditions ne sont plus égales. Dans la même période les transports individuels ont explosé et ce n'est pas par 2 mais au minimum par 10 qu'il faut multiplier les champignonneurs pour une surface qui n'a pas varié.

Continuons. L'augmentation de la population a entraîné l'accroissement des industries, des cultures et des voies de communication et surtout des surfaces habitées. Pensez à la propriété individuelle et aux résidences secondaires. Toutes les surfaces nécessaires ont été prises sur des prés et des bois. De plus l'exploitation mécanique des forêts a provoqué la construction de routes,

véritables tranchées à travers les terrains boisés. Toutes ces emprises sur le terrain viennent en diminution de la surface disponible et augmentent le nombre des cueilleurs sur la surface restante.

Donc un bilan partiel permet déjà de dire qu'il y a moins de champignons car il y a moins de surface disponible pour un plus grand nombre de chercheurs.

Il existe encore d'autres éléments dont il faut tenir compte.

Dans beaucoup de régions boisées les feuillus sont remplacés par des résineux de meilleur rapport. Cette mutation économique entraîne la modification de la flore fongique et contribue à raréfier certaines espèces. Afin d'augmenter le rendement en herbe des prés et des pâturages, y compris en altitude, il y est procédé à l'épandage d'engrais chimiques. Certaines espèces de champignons résistent bien, mais elles ne sont pas nombreuses. Les routes forestières, très utiles, créent des microclimats plus secs sur leur parcours, plus ensoleillés également. Les espèces aimant l'humidité ont disparu de leurs rives. Ici le bilan constate que ce sont certaines espèces qui sont forcément en diminution.

Il est donc possible maintenant de dire que, en dehors de toute statistique et de toute considération météorologique, les champignons supérieurs sont en régression chez nous.

Faut-il intervenir pour une protection? Pensez-y en votre âme et conscience. Pour les mycophiles et les mycologues il y aura toujours des champignons en suffisance, quant aux mycophages ...?

Dans le fond, c'est peut-être un bienfait, car certains travaux sur les métaux lourds permettent de penser que dans des temps plus proches qu'on le désire il ne sera plus possible de manger des champignons sauvages.

Continuons à massacrer et à polluer gaiement, il nous sera bientôt possible de parler de certains fameux plats de champignons au passé.

Méditez.

G. Plomb, 10, rue Frédéric-Amiel, 1203 Genève

Zusammenfassung

Nimmt die Anzahl der Pilze in der Natur ab? Es wurden nie darüber wissenschaftliche statistische Angaben erarbeitet. Es ist trotzdem möglich zu behaupten, dass eine solche Abnahme eine Tatsache ist. Begründungen: die Verdoppelung der schweizerischen Bevölkerung seit 60 Jahren, und dies für die gleiche Bodenfläche; dazu die Steigerung (Faktor 10!) der Anzahl der Privatwagen; die Erweiterung der Bauplätze, die dem Wald und den Wiesen geraubt wurden; das Ausstreuen chemischer Dünger; die Ersetzung der Laubbäume durch ertragvolle Nadelbäume (Veränderung der Pilzflora). Soll man also die Pilze durch Gesetz schützen?

Riflessioni micologiche

III. Divulgazione popolare ... ma quale?

Nella precedente «Riflessione» abbiamo parlato della «Mostra Micologica» la manifestazione per eccellenza che, nelle intenzioni, dovrebbe essere l'espressione massima della divulgazione popolare della micologia.

Abbiamo però concluso come, nella migliore delle ipotesi, otterremo solo dei «soci simpatizzanti» e quindi si riproporrà il quesito di come raggiungere gli obiettivi statutari che prevedono, tra l'altro, la divulgazione popolare delle «conoscenze sui funghi».

Generalmente le attività sociali, tolte isolate manifestazioni particolari, si riassumono per tutti